

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

Séance du 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le trente octobre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG			Liliane BORTOLUZZI
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Eric FRULLINO
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ		X		Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE	X		
Roger DALLEVET			Philippe LANGANNE	David DEVULDER			Jean-Marc STEDILE
Pierre AGERON	X						

## Délibération N°2023-104 MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES 2024

VU le Code général des collectivités territoriales,  
 VU le Code de la commande publique,  
 VU le rapport d'analyse des offres présenté par l'assistance à maîtrise d'ouvrage VALAE,  
 ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux finances et à l'administration générale,

Depuis novembre 2013, la commune passe par la centrale de référencement VALAE pour la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration scolaire municipale.

Pour l'année 2024, VALAE a lancé un appel d'offres en procédure adaptée pour la fourniture de denrées alimentaires, auquel Sillingy a adhéré pour un montant annuel de commandes d'environ 150 000 € pour le marché conventionnel auxquels il convient de prévoir 20% supplémentaires sur les circuits courts, soit 180 000 € pour couvrir les besoins des repas des cantines.

Suite à l'analyse des offres réalisée par l'assistance à maîtrise d'ouvrage VALAE, il est proposé de retenir les titulaires suivants :

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-104	MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES 2024
--------------	------------	-----------------------------------------------------------

N° Lot	Désignation	1 <sup>er</sup> titulaire	2 <sup>ème</sup> titulaire	3 <sup>ème</sup> titulaire
1	Epicerie	EPISAVEURS Groupe POMONA	PRO A PRO - METRO FSD France	TRANSGOURMET OPERATIONS
2	Boissons	PRO A PRO - METRO FSD France	EPISAVEURS Groupe POMONA	TRANSGOURMET OPERATIONS
3	Produits surgelés	RESEAU KRILL	PASSIONFROID Groupe POMONA	SYSCO ONE
4	Produits laitiers et ovo produits	PASSIONFROID Groupe POMONA	PRO A PRO - METRO FSD France	FRANCE FRAIS
5	Viande fraîche de bœuf – veau – agneau	RESEAU KRILL	PASSIONFROID Groupe POMONA	DS RESTAURATION
6	Viande fraîche de porc – charcuterie	BERNARD	RESEAU KRILL	PASSIONFROID Groupe POMONA
7	Volaille fraîche	SOCIETE DISTRIBUTION AVICOLE	GUILLET - LDC RESTAURATION	PASSIONFROID Groupe POMONA
8	Viande cuite et élaborée	ESPRI RESTAURATION	PASSIONFROID Groupe POMONA	SYSCO ONE
9	Légumes et fruits frais 1 <sup>ère</sup> - 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gamme	TERREAZUR Groupe POMONA	VIVALYA	CRÉNO SERVICES ET PRESTATIONS
10	Produits de la mer	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
11	Produits traiteur frais	SYSCO ONE	PRO A PRO - METRO FSD France	ESPRI RESTAURATION
12	Nutrition et aides culinaires	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
13	Biscuiterie	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
14	Cafétéria – Torréfaction	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
15	Epicerie Bio et Eligibles EGAlim	EPISAVEURS Groupe POMONA	TRANSGOURMET OPERATIONS	BIOFINESSE
16	Produits surgelés Bio et Eligibles EGAlim	RESEAU KRILL	DS RESTAURATION	BIOFINESSE
17	Produits laitiers et ovo produits Bio et Eligibles EGAlim	PASSIONFROID Groupe POMONA	PRO A PRO - METRO FSD France	FRANCE FRAIS
18	Viande fraîche de bœuf – veau – agneau Bio et Eligibles EGAlim	RESEAU KRILL	BIOFINESSE	PASSIONFROID Groupe POMONA
19	Viande fraîche de porc - charcuterie Bio et Eligibles EGAlim	BIOFINESSE	DS RESTAURATION	RESEAU KRILL
20	Volaille fraîche Bio et Eligibles EGAlim	SOCIETE DISTRIBUTION AVICOLE	GUILLET - LDC RESTAURATION	PASSIONFROID Groupe POMONA

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-104	MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES 2024
--------------	------------	-----------------------------------------------------------

N° Lot	Désignation	1 <sup>er</sup> titulaire	2 <sup>ème</sup> titulaire	3 <sup>ème</sup> titulaire
21	Epicerie - circuit court	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
22	Crêperie fraîche - circuit court	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
23	Produits laitiers - circuit court	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		
24	Viande fraîche de bœuf – veau – agneau - circuit court	INFRUCTUEUX		
25	Viande fraîche de porc - charcuterie - circuit court	INFRUCTUEUX		
26	Volaille fraîche - circuit court	SOCIETE DISTRIBUTION AVICOLE	GUILLET - LDC RESTAURATION	
27	Légumes et fruits frais 1 <sup>ère</sup> - 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gamme - circuit court	INFRUCTUEUX		
28	Boulangerie Circuit-Court	NON DEMANDE DANS LA CONSULTATION		

Les lots 10 – « Produits de la mer », 12 – « Nutrition et aides culinaires », 13 – « Biscuiterie » 14 – « Cafétérie - Torréfaction », 21 – « Epicerie - circuit court », 22 – « Crêperie fraîche - circuit court », 23 – « Produits laitiers - circuit court » et 28 – « Boulangerie - circuit court » désignent lots non mandatés par la commune auprès de VALAE.

Concernant les lots infructueux (24, 25 et 27) qui ne représentent pas des sommes importantes et étant peu utilisés dans le cadre des prestations, ils seront traités de gré à gré dans la mesure du possible.





## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-104	MARCHES PUBLICS – MARCHÉ DE FOURNITURES ALIMENTAIRES 2024
--------------	------------	-----------------------------------------------------------

➤ Il est proposé au Conseil municipal :

- De retenir les titulaires sur les lots ci-dessus mentionnés
- De dire que des contrats de gré à gré pourront être passés avec des producteurs locaux ou non référencés auprès de VALAE, dans la limite de 20 % du total du marché pour les commandes n'entrant pas dans le cadre des lots ci-dessus, notamment pour les circuits courts ou biologiques, ainsi que pour les lots infructueux
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit marché et tous les lots inhérents avec chaque attributaire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	27	Majorité absolue	14
	POUR(S)	CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
	27				

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,  
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 08/11/2023

De sa mise en ligne le : 09/11/2023

Mairie de Sillingy

